



# Note sur l'évolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation Base 100 : 2017

## Ville de Fès

## Année 2021



## Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux et des contrats entre différents partenaires suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice.

C'est à partir du mois de Mai 2020 que le Haut commissariat au plan a commencé à publier le nouvel indice base 100=2017 remplaçant ainsi l'ancien indice base 100=2006. Le calcul de ce nouvel indice est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 546 articles ventilés en 1391 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont observés au niveau de 18 grandes villes représentant le milieu urbain des **12** régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Errachidia, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 363 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdid

Zone 3 : Ben debbab – Ain Haroun

Zone 4 : Ancienne Médina (Boujloud – Rssif – Bab Ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

Il convient de préciser que le calcul du nouvel indice continue à adopter les mêmes structures des pondérations des produits utilisées par l'ancien indice (base 2006), lesquelles sont issues de la dernière enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages que le Haut Commissariat au Plan a réalisée au cours de la période 2013-2014.

### Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national

Au terme de l'année 2021, l'indice des prix à la consommation, l'indicateur le plus adéquat et le plus recommandé pour estimer l'inflation au niveau national, a enregistré une hausse de l'ordre de 1,4 % par rapport à l'année 2020. Cette variation relativement significative, est attribuée à la fois à des hausses simultanées des indices des produits alimentaires avec 0,8 % et ceux des produits non alimentaires avec une variation plus importante de l'ordre de 1,8 %

S'agissant du groupe des produits alimentaires, la hausse de son indice de 0,8 %, a été due à l'augmentation simultanée des indices des prix à la consommation des deux divisions «**Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » avec une hausse modérée de 0,6 % et «**Boissons alcoolisées et tabac** » dont l'indice a évolué significativement de 3,5 %.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, hormis la division « Communication » dont l'indice a faiblement diminué de 0,2 %, toutes les autres divisions ont connu des augmentations de leurs indices dont les plus importantes ont été observées tangiblement au niveau des divisions «**Transport**» avec 5,9 % et «**Habillement** » de 1,9 %.

**Tab 1 : Evolution de l'IPC national entre 2020 et 2021**

<b>Divisions de produits</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Var.%</b>
<b>Produits alimentaires</b>	<b>102,3</b>	<b>103,1</b>	<b>0,8</b>
01- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	101,6	102,2	0,6
02- Boissons alcoolisées et tabac	121,2	125,5	3,5
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>102,1</b>	<b>104,4</b>	<b>1,8</b>
03- Articles d'habillements et chaussures	102,7	104,7	1,9
04- Logements, eau, électricité et autres	101,8	102,6	0,8
05- Meubles, articles de ménages et entretien	100,8	101,9	1,1
06- Santé	101,6	101,8	0,2
07- Transport	100,8	106,7	5,9
08- Communication	103,9	103,7	-0,2
09- Loisirs et culture	99,4	100,2	0,8
10- Enseignement	109,1	110,8	1,6
11- Restaurants et hôtels	103,6	104,6	1,0
12- Biens et services divers	104,0	106,4	2,3
<b>Indice national</b>	<b>102,5</b>	<b>103,9</b>	<b>1,4</b>

## Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès

Au cours de l'année 2021, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès a enregistré une hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation est le résultat conjugué des hausses aussi bien de l'indice des produits alimentaires que celui des produits non alimentaires avec des variations de 0,8% et 1,2 % respectivement.

La variation de l'indice des prix à la consommation du groupe des « **Produits alimentaires** » de 0,8 % est expliquée par l'augmentation des indices des deux divisions qui le composent à savoir :

« **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » dont l'indice a évolué de 0,6%.

Ont contribué à cette hausse, les « huiles et graisses » avec une variation de leur indice de 6,8 %, « Pain et céréales » avec 3,7 % et les « viandes » avec 3,4 %.

Cette hausse de l'indice des produits alimentaires pourrait être plus accentuée si les indices des prix des « Fruits » et « Légumes » ne se sont pas revus à la baisse de l'ordre de 10,9 % et 2,6 % respectivement.

Quant à la division « **Boissons alcoolisées et tabac** » la hausse de son indice de 0,6 % est expliquée par l'augmentation de l'indice des produits alcoolisés de 2,8 % et de celui du tabac de 3,6 %.

**Tab 2 : Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2020 et 2021**

<b>Divisions de produits</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Var.%</b>
<b>Produits alimentaires</b>	<b>103,1</b>	<b>103,9</b>	<b>0,8</b>
01- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	102,3	103,0	0,6
02- Boissons alcoolisées et tabac	121,8	126,1	3,5
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>102,8</b>	<b>104,1</b>	<b>1,2</b>
03- Articles d'habillements et chaussures	105,9	106,9	1,0
04- Logements, eau, électricité et autres	101,1	101,7	0,6
05- Meubles, articles de ménages et entretien	101,9	102,9	1,0
06- Santé	100,4	100,8	0,3
07- Transport	97,5	100,8	3,4
08- Communication	103,5	103,7	0,2
09- Loisirs et culture	98,1	98,4	0,4
10- Enseignement	115,0	115,2	0,2
11- Restaurants et hôtels	106,7	107,0	0,3
12- Biens et services divers	105,9	109,1	3,1
<b>Indice Général</b>	<b>102,9</b>	<b>104,0</b>	<b>1,1</b>

Pour ce qui est des produits non alimentaires, la hausse a touché tous les indices des divisions, mais à des degrés bien différents. En effet, les hausses les plus marquantes ont concerné essentiellement les indices des divisions suivantes :

« **Transport** » dont l'indice a augmenté de 3,4 % suite à une augmentation de l'indice des « Carburants, lubrifiants pour véhicules » de **12,6 %** et de l'indice du service du « Transport aérien » de **6,5 %**.

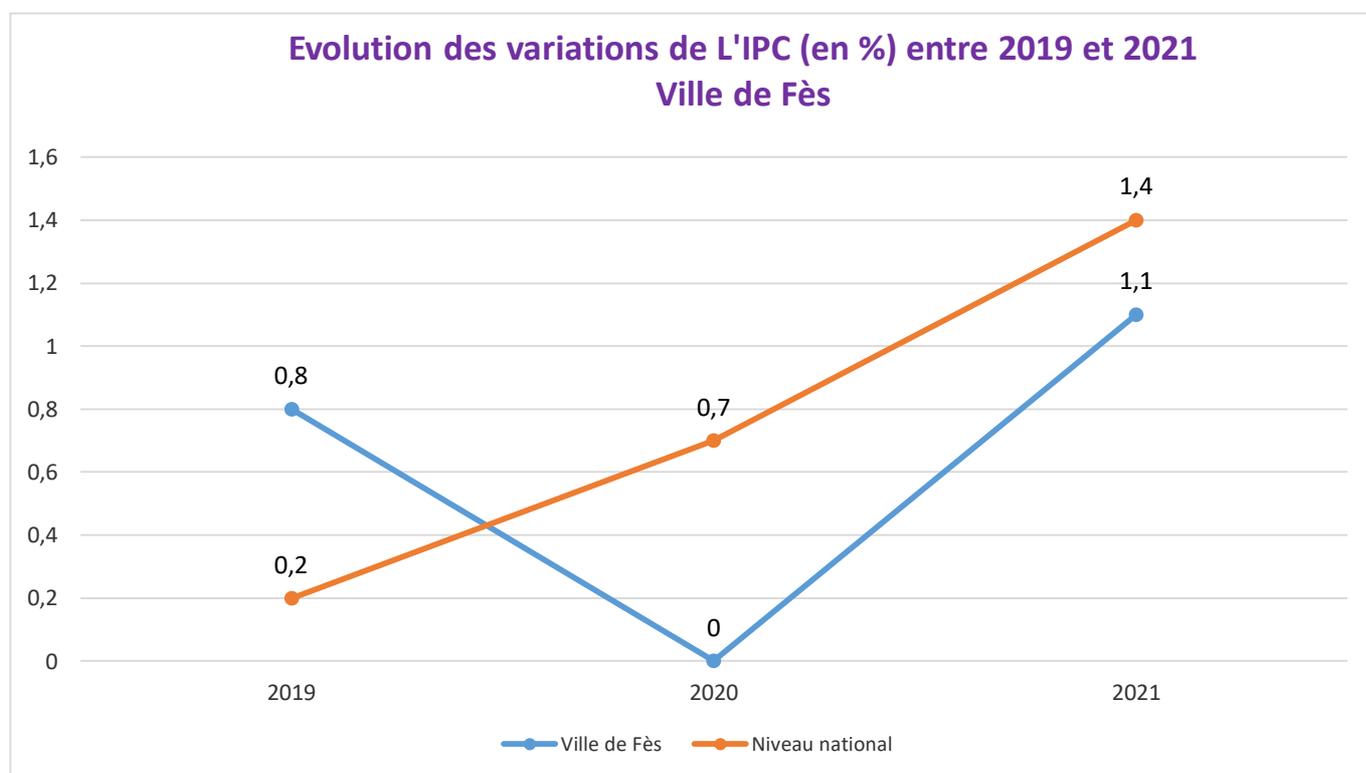
## Evolution annuelle des indices des prix à la consommation depuis 2019

En le comparant à celui de l'année 2020, le niveau général des prix au niveau national mesuré par l'indice des prix à la consommation a enregistré une variation de 1,4 % au cours de l'année 2021, ne dépassant pas de loin celle enregistrée par l'indice au niveau de la ville de Fès qui était de l'ordre de 1,1 %.

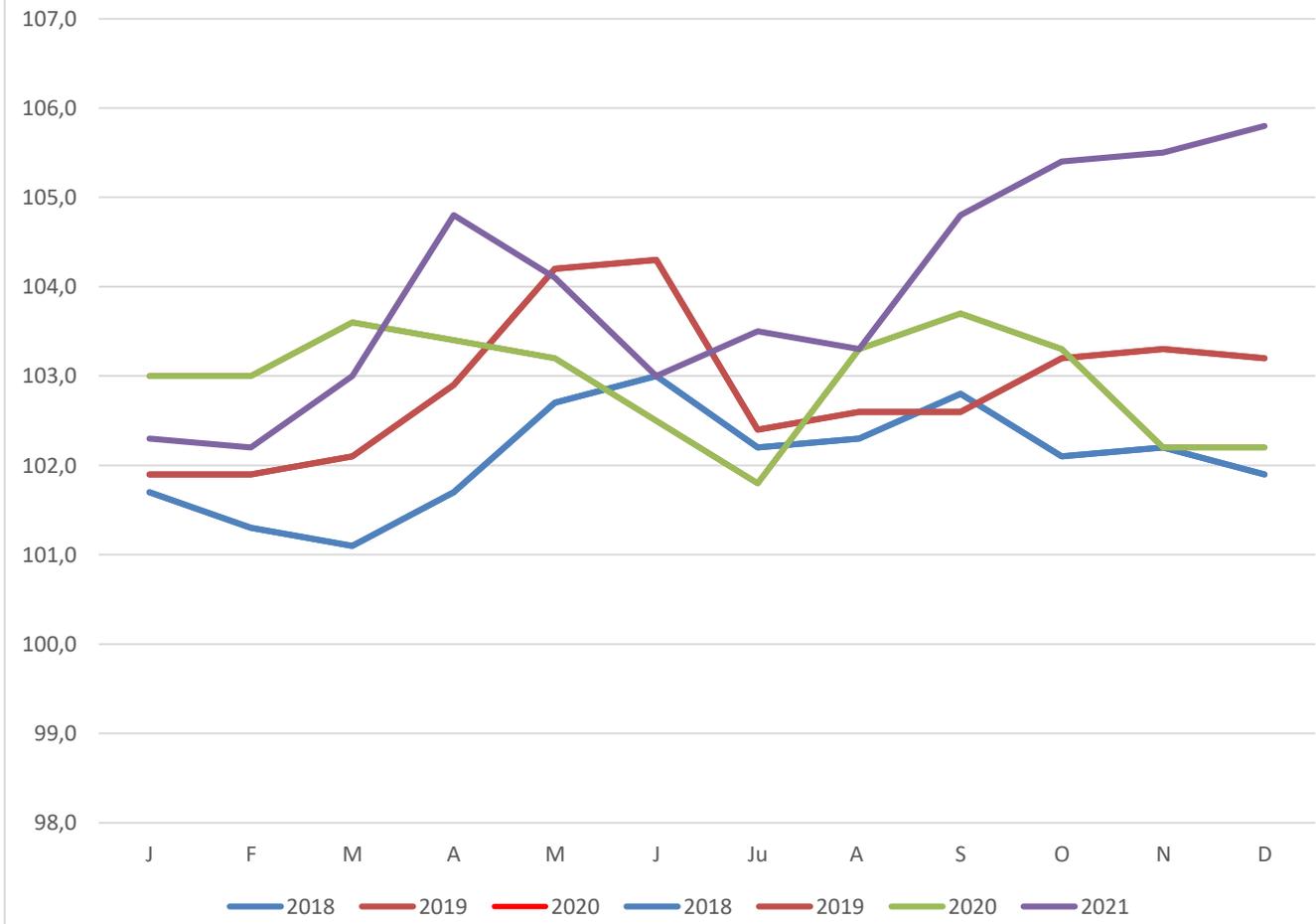
L'examen des variations annuelles des indices des prix à la consommation comme l'indique le tableau ci-dessous, permet de constater que durant la période 2019-2021, l'indice des prix à la consommation au niveau national n'a pas pu dépasser le seuil de 2 %. Il en est de même pour la ville de Fès.

**Tab 3 : Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2019 et 2021**

Année	Ville de Fès	var en %	Niveau national	var en %
2019	102,9	<b>0,8</b>	101,8	<b>0,2</b>
2020	102,9	<b>0,0</b>	102,5	<b>0,7</b>
2021	104,0	<b>1,1</b>	103,9	<b>1,4</b>



### Evolution mensuelle de l'IPC Ville de Fès



## Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2021

En passant en revue le tableau ci-dessous indiquant les variations annuelles des indices des prix à la consommation selon les villes, il y a lieu de constater qu'au cours de l'année 2021, la hausse des indices des prix à la consommation a touché toutes les villes, mais à des degrés bien différents.

En effet, Les villes de Casablanca et de Béni-Mellal ont été démarquées des autres villes, en enregistrant de plus fortes augmentations de leurs indices de l'ordre de 1,9 % et 2,0 % respectivement, suivies des villes de Settat avec une variation de l'IPC de 1,7 % et les villes de Safi et Marrakech avec une hausse identique de leurs indices de l'ordre de 1,6%.

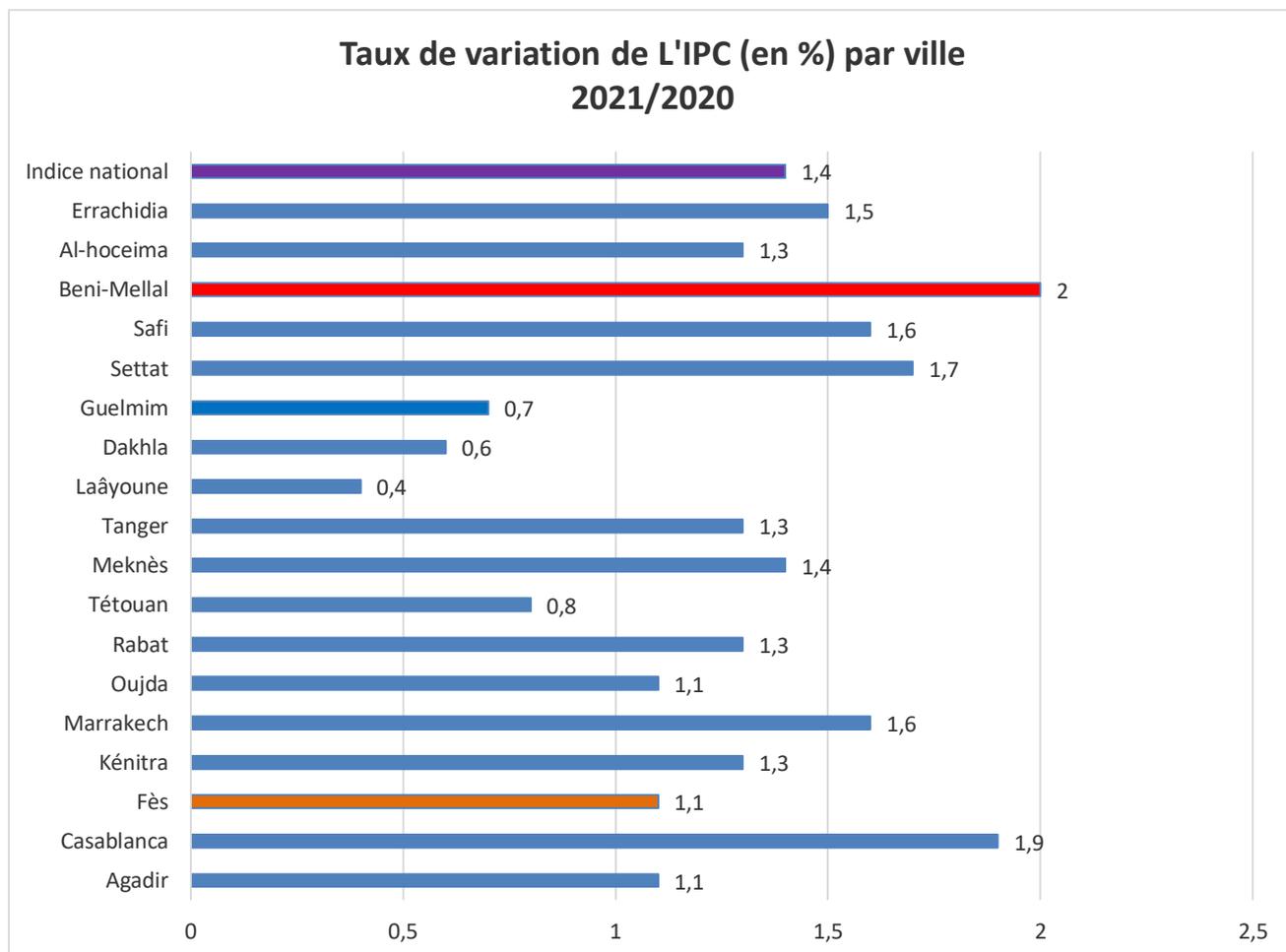
Quant à la ville de Fès, elle est située parmi les villes où l'IPC a évolué dans une fourchette allant de 1 % à moins de 1,6 %.

S'agissant des faibles hausses inférieures à 1,0 %, elles ont été observées au niveau des villes de Laâyoune, Dakhla, Guelmim et Tétouan.

**Tab4 : Evolution de l'IPC selon les villes entre 2020 et 2021**

Villes	IPC moyens annuels		
	2020	2021	Var.%
Agadir	102,7	103,8	1,1
Casablanca	102,5	104,4	1,9
<b>Fès</b>	<b>102,9</b>	<b>104,0</b>	<b>1,1</b>
Kénitra	101,6	102,9	1,3
Marrakech	102,3	103,9	1,6
Oujda	101,7	102,8	1,1
Rabat	102,5	103,8	1,3
Tétouan	101,7	102,5	0,8
Meknès	102,2	103,6	1,4
Tanger	102,4	103,7	1,3
Laâyoune	103,8	104,2	0,4
Dakhla	103,4	104,0	0,6
Guelmim	105,2	105,9	0,7
Settat	101,8	103,5	1,7
Safi	104,8	106,5	1,6
Beni-Mellal	102,5	104,5	2,0
Al-Hoceima	102,2	103,5	1,3
Errachidia	101,5	103,0	1,5
<b>Indice national</b>	<b>102,5</b>	<b>103,9</b>	<b>1,4</b>

Le graphique ci-dessous permet de mieux illustrer les taux de variation de l'IPC enregistrés dans les villes en 2021 par rapport à 2020



**Le tableau ci-dessous résume en détail les variations  
de l'IPC entre 2020 et 2021  
Ville de Fès**

	Année 2020	Année 2021	var en %
<b>PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES</b>	<b>102,3</b>	<b>103,0</b>	<b>0,6</b>
PRODUITS ALIMENTAIRES	102,4	103,0	0,6
PAIN ET CEREALES	103,9	107,7	3,7
VIANDE	97,5	100,8	3,4
POISSON ET FRUITS DE MER	93,6	94,0	0,4
LAIT, FROMAGE ET OEUFS	100,6	101,5	0,9
HUILES ET GRAISSES	97,1	103,7	6,8
FRUITS	127,3	113,5	-10,9
LEGUMES	103,5	100,8	-2,6
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFESERIE	99,4	99,0	-0,4
PRODUITS ALIMENTAIRES N.C.A.	92,0	91,5	-0,6
BOISSONS NON ALCOOLISEES	101,0	101,2	0,1
CAFE, THE ET CACAO	101,3	101,5	0,2
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	99,0	98,8	-0,3
<b>BOISSONS ALCOOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS</b>	<b>121,8</b>	<b>126,1</b>	<b>3,5</b>
BOISSONS ALCOOLISEES	100,7	103,5	2,8
SPIRITUEUX	100,8	101,2	0,4
VIN ET BOISSONS FERMENTEES	100,9	105,4	4,5
BIERE	99,8	111,8	12,1
TABAC	122,1	126,5	3,6
<b>ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES</b>	<b>105,9</b>	<b>106,9</b>	<b>1,0</b>
ARTICLES D'HABILLEMENT	104,0	105,0	1,0
TISSUS POUR HABILLEMENT	81,0	79,5	-1,8
VETEMENTS	104,8	105,3	0,5
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	101,0	107,4	6,3
NETTOYAGE, REPARATION ET LOCATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	104,6	104,6	0,0
CHAUSSURES	114,8	116,2	1,2
CORDONNERIE	108,2	118,2	9,3
<b>LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES</b>	<b>101,1</b>	<b>101,7</b>	<b>0,6</b>
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	101,6	103,3	1,6
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	101,1	102,0	0,9
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	104,0	107,4	3,3
ALIMENTATION EN EAU ET SERVICES DIVERS LIES AU LOGEMENT	100,0	99,8	-0,2
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	101,3	101,4	0,1
COMBUSTIBLES SOLIDES	117,6	119,5	1,6
<b>MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER</b>	<b>101,9</b>	<b>102,9</b>	<b>1,0</b>
MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	106,3	105,6	-0,6
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	107,8	105,6	-2,1
TAPIS ET REVETEMENTS DE SOL DIVERS	96,0	106,0	10,5
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	107,9	115,9	7,3

APPAREILS MENAGERS	95,1	94,9	-0,3
GROS APPAREILS MENAGERS,ELECTRIQUES OU NON	95,6	95,4	-0,2
PETITS APPAREILS ELECTROMENAGERS	83,9	83,3	-0,8
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	119,8	125,5	4,8
OUTILLAGE ET AUTRE MATERIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	104,8	106,7	1,8
PETIT OUTILLAGE ET ACCESSOIRES DIVERS	104,8	106,7	1,8
BIENS D'EQUIPEMENT MENAGER NON DURABLES	101,3	101,4	0,1
<b>SANTE</b>	<b>100,4</b>	<b>100,8</b>	<b>0,3</b>
PRODUITS ET MATERIELS MEDICAUX	98,2	98,3	0,1
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	98,1	97,3	-0,8
APPAREILS ET MATERIEL THERAPEUTIQUES	99,5	107,5	8,1
SERVICES AMBULATOIRES	102,4	103,0	0,6
SERVICES MEDICAUX	104,5	106,0	1,5
<b>TRANSPORTS</b>	<b>97,5</b>	<b>100,8</b>	<b>3,4</b>
ACHAT DE VEHICULES	99,5	99,7	0,1
VOITURES AUTOMOBILES	99,6	99,7	0,2
MOTOCYCLES	99,4	98,0	-1,5
BICYCLETTES	95,4	101,9	6,8
DEPENSES D'UTILISATION DES VEHICULES	93,5	100,3	7,2
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	95,9	94,4	-1,6
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	89,5	100,8	12,6
ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES PARTICULIERS	100,2	100,5	0,3
SERVICES DIVERS LIES AUX VEHICULES PARTICULIERS	100,0	99,5	-0,5
SERVICES DE TRANSPORT	101,4	102,7	1,3
TRANSPORT ROUTIER DE PASSAGERS	100,0	101,0	1,0
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	102,3	108,9	6,5
<b>COMMUNICATIONS</b>	<b>103,5</b>	<b>103,7</b>	<b>0,2</b>
MATERIEL DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	86,3	87,6	1,5
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>98,1</b>	<b>98,4</b>	<b>0,4</b>
MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	91,8	92,3	0,5
MATERIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	79,1	77,1	-2,6
MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINEMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	80,5	77,4	-3,9
MATERIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	103,9	107,1	3,0
SUPPORTS D'ENREGISTREMENT	122,1	123,5	1,2
REPARATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	108,4	114,5	5,6
Autres biens durables à fonction récréative et culturelle	118,1	125,3	6,1
Instruments de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur	118,1	125,3	6,1
AUTRES ARTICLES ET MATERIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	107,2	106,4	-0,7
JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	109,2	108,2	-0,9
ARTICLES DE SPORT, MATERIEL DE CAMPING ET MATERIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	98,4	98,5	0,1
PRODUITS POUR JARDINS, PLANTES ET FLEURS	99,8	100,0	0,3
JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	101,1	101,5	0,3
LIVRES	100,8	100,9	0,1
PAPETERIE ET MATERIEL DE DESSIN	108,8	115,0	5,7

FORFAITS TOURISTIQUES	108,7	109,3	0,6
<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>115,0</b>	<b>115,2</b>	<b>0,2</b>
ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET PRIMAIRE	127,9	128,1	0,1
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	106,9	107,2	0,3
<b>RESTAURANTS ET HOTELS</b>	<b>106,7</b>	<b>107,0</b>	<b>0,3</b>
SERVICES DE RESTAURATION	108,4	109,3	0,8
CANTINES	100,1	100,0	-0,1
SERVICES D'HEBERGEMENT	96,4	92,9	-3,6
SERVICES D'HEBERGEMENT	96,4	92,9	-3,6
SOINS CORPORELS	105,3	108,8	3,4
SALONS DE COIFFURE ET INSTITUTS DE SOINS ET DE BEAUTE	110,5	119,8	8,4
APPAREILS ELECTRIQUES POUR SOINS CORPORELS	102,7	123,4	20,2
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	101,8	101,6	-0,2
EFFETS PERSONNELS N.C.A.	111,0	121,4	9,4
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	110,1	118,4	7,5
AUTRES EFFETS PERSONNELS	114,2	132,4	16,0
SERVICES FINANCIERS	98,1	97,6	-0,5
AUTRES SERVICES	100,8	100,7	-0,1
<b>GENERAL</b>	<b>102,9</b>	<b>104,0</b>	<b>1,1</b>